

BISCHHEIM, le 7 décembre 2018

Objet : Concertation préalable à l'amélioration de la desserte multimodale de la zone commerciale sud de La Vigie

Madame, Monsieur,

ASTUS a pris connaissance de la concertation préalable qui se déroule du 5 novembre au 7 décembre 2018, relative au projet mentionné en objet.

Ouverte en 1986, la zone commerciale sud de La Vigie est un marqueur fort de l'entrée sud de l'Eurométropole de Strasbourg à la croisée d'axes routiers et ferroviaires structurants, est située à cheval sur les bans communaux d'Ostwald, Geispolsheim et Illkirch-Graffenstaden.

Etant donné son emplacement au cœur d'un nœud routier majeur, elle connaît depuis de nombreuses années de sérieux problèmes d'accessibilité et n'est pas suffisamment adaptée aux besoins de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

ASTUS approuve les grands objectifs de ce projet ainsi présentés :

1. Améliorer l'insertion des transports en commun et des modes actifs de déplacement (trottoirs pour les piétons, pistes cyclables connectées avec l'ensemble du réseau) par un nouveau partage de la voirie :

La transformation en carrefour à feux de l'actuel giratoire de la rue du 23 novembre, permettrait d'améliorer la desserte en transports en commun grâce à une priorité pour les bus aux feux. Cet aménagement améliorerait la régularité des lignes concernées. Notons qu'il existe aujourd'hui, un dispositif de station apaisée au niveau de l'arrêt « 23 Novembre » en direction d'Illkirch-Graffenstaden avant le giratoire existant.

Pour rappel, le concept de la station apaisée consiste à :

- La réduction de la vitesse des automobiles,
- La sécurisation des traversées piétonnes,
- L'amélioration des conditions de circulation pour le bus.

S'il bénéficie aux lignes de bus, au contraire, cet aménagement ne règle pas les problèmes de saturation et de congestion du trafic dont est victime aujourd'hui la rue du 23 novembre en heures de pointe.

La mise en place de carrefours à feux avec priorités aurait deux avantages :

- Des temps d'attente réduits aux feux,
- Une régularité améliorée des lignes de bus en réduisant l'écart entre les temps d'attente minimal et maximal.

Cet aménagement permettra donc d'améliorer les performances des lignes de bus concernées qui subissent aujourd'hui les contraintes de circulation et de saturation des axes empruntés.

Ce projet de réaménagement doit donc répondre aux nouveaux besoins de mobilités des habitants des nouveaux projets, de desserte des zones commerciales, de créations de cheminement piétons, de lien avec la gare de Graffenstaden, de sa visibilité et de son accessibilité, d'interconnexions avec les pistes cyclables desservant les communes de Geispolsheim, Ostwald et Illkirch.

2. Renforcer le lien avec la gare de Graffenstaden :

Cette gare doit être améliorée selon plusieurs critères :

- **Son accessibilité totale** (cheminement et accès aux quais) par un cofinancement ambitieux des collectivités et de la SNCF :

Le passage obligatoire par la passerelle, nécessitant la montée puis la descente de 42 marches vers le quai de la voie A, est pénible pour de nombreux usagers. L'accès au quai de la voie B (direction Strasbourg) en provenance de la Vigie, contraint à traverser 2 voies désaffectées, ce qui engendre l'incompréhension des voyageurs : Il conviendrait d'y accéder de plain-pied.

La gare de Graffenstaden et les commerces situés à proximité sont à 5 minutes de trajet en TER de la gare centrale de Strasbourg.



Mais comment inciter aujourd'hui les salariés, clients de la zone commerciale, personnes à mobilité réduite, cyclistes, usagers avec des poussettes, et même les personnes valides, à utiliser cette solution ?



Un aménagement optimal consisterait à créer un souterrain avec rampes ou à minima équiper d'ascenseurs la passerelle existante.

- **Un meilleur confort d'attente et de sécurité** sur le quai de la voie B en direction de Strasbourg ;



- **Un fléchage et une information** aux usagers adaptés, et **la mise en place des tableaux horaires de la ligne au niveau de l'accès aux quais côté Vigie** ;
- **Un renforcement de la desserte**, assurée par la ligne TER Strasbourg-Sélestat. Il y a actuellement :
 - 9 dessertes en semaine, 3 le samedi et une les dimanches et jours fériés vers Sélestat ;
 - 13 dessertes en semaine, 4 le samedi et aucune les dimanches et jours fériés vers Strasbourg.

Or, cette gare, qui fait partie des 13 gares et pôles d'échanges multimodaux de l'agglomération strasbourgeoise, est aujourd'hui enclavée au sein de la zone commerciale sud et de ce fait manque clairement d'attractivité et de visibilité.

Elle permet pourtant des **correspondances entre les TER de la ligne Strasbourg-Sélestat et les bus urbains de la CTS sur le quadrant sud, renforcées depuis**

2016 avec les lignes 57 et 62 côté Est, et la navette permettant à des salariés de se rendre au travail dans les **zones industrielles d'Illkirch ou de Lingolsheim côté Ouest.**

L'amélioration des accès tous modes confondus à la gare de Graffenstaden et l'intégration de celle-ci dans la zone commerciale doivent être pris en compte dans cette perspective. Cela devra être l'un des éléments structurants de l'amélioration de la desserte multimodale de la zone commerciale sud.

En complément, en lien avec l'objectif affiché d'intégrer ce projet dans l'environnement et le paysage, ASTUS demande d'éviter le recours à des aménagements de parkings surdimensionnés sur la zone commerciale sud, tel que ceux des enseignes « Leroy Merlin » ou bien encore du nouveau « Decathlon », qui sont d'ailleurs souvent loin d'être toujours remplis.

Ce projet devrait aboutir à la réduction de l'usage de la voiture individuelle au profit des modes de déplacements alternatifs plus respectueux de l'environnement dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'air.

En conclusion :

ASTUS est favorable au projet d'amélioration de la desserte multimodale de la zone commerciale sud de la Vigie, mais insiste sur la nécessité de travailler en parallèle sur l'attractivité et la visibilité de la gare TER de Graffenstaden. ASTUS demande de meilleurs accès, une mise en accessibilité totale et une amélioration de sa desserte dans la perspective de la mise en service d'un réseau express métropolitain (REM).

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations associatives.

Patrice PAUL
Vice-Président

